



Plus jamais cela !

JAMAIS la profession infirmière en France n'avait connu une telle souffrance au travail (suicides, dépressions, épuisement professionnel, stress) et un tel désarroi ...

JAMAIS la profession infirmière ne s'était heurtée à un tel mur d'indifférence et de silence de nos instances...

AUJOURD'HUI nous lançons cet appel à toutes les instances européennes et internationales de la profession infirmière.

Ces dernières années, les exigences de réduction des dépenses de santé en France ont induit une forte **dégradation** des conditions d'exercice, **occultant** trop souvent la **dimension relationnelle du soin**, les missions d'**éducation** et de **prévention**. Très attachés à leurs valeurs et à garantir qualité et sécurité des soins et des patients, les infirmier.e.s se retrouvent cependant exposés à une multitude d'**injonctions contradictoires**, d'où un malaise croissant.

Paradoxalement sur le terrain semblent s'imposer des obligations de polyvalence (imposée au pied levé, sans adaptation au poste) pour répondre à des objectifs essentiellement financiers.

Ainsi, en établissement, l'exercice en sous-effectifs, le non-respect des rythmes et des temps de travail deviennent la règle.

Dans le même temps, les infirmiers libéraux subissent :

- 🌀 une **nomenclature** d'un autre temps complètement **obsolète** au regard des nouvelles organisations des soins,
- 🌀 le **déni de reconnaissance** de leurs compétences dans les soins primaires,
- 🌀 le **déni de reconnaissance** des compétences des spécialités infirmières en libéral,
- 🌀 la non prise en compte de la pénibilité du travail dans la continuité des soins 24 h/24 h et 7 j/7 j avec des contraintes qui ne cessent de s'amplifier,
- 🌀 une **absence de dialogue** sur les sujets de **santé publique** en dépit du nombre de professionnels infirmiers exerçant au plus près des patients et leur entourage.

Afin d'**améliorer la qualité de vie au travail** et **permettre de restaurer de bonnes conditions d'exercice**, il convient de s'attacher à définir les besoins humains non pas uniquement sous l'angle budgétaire mais bien sous le plan des compétences nécessaires afin de garantir la pertinence et l'efficacité des soins.

Il faut **restaurer des espaces de dialogue** pour pouvoir mettre en place une gestion bienveillante et respectueuse des soignants au sein des établissements. Il en est de même pour les étudiants des formations initiales et de spécialisation qui souffrent particulièrement des conditions d'exercice.

La reconnaissance de l'expertise infirmière mais aussi de la recherche infirmière sont de réelles plus-values pour notre système de santé mais il est impératif que cela s'inscrive dans un cadrage de formation national connu et reconnu afin qu'elles puissent être mobilisées et attractives.

Certaines professions, mettant en jeu des compétences beaucoup plus abouties que celles développées en formation initiale, doivent être reconnues en spécialité, telle que la santé mentale, la santé au travail et l'éducation en santé dans l'Éducation Nationale ou l'Enseignement supérieur.

Les restructurations hospitalières doivent impérativement assurer une **adéquation des effectifs à la charge de travail réelle, mais aussi faire bénéficier les professionnels d'un suivi médical attentif.**

Des mesures concrètes doivent être engagées au plus vite en vue d'assurer la prise en charge de la souffrance professionnelle et de se donner les moyens d'une véritable prévention des risques psycho-sociaux.

- **Améliorer nos conditions d'exercice pour garantir la qualité et la sécurité des soins**
 - **Permettre aux plus de 600 000 infirmiers de France de jouer pleinement leur rôle de professionnel en santé et aux 116 800 infirmiers libéraux d'exercer pleinement leurs compétences**
 - **Investir dans la qualité de la formation infirmière et dans le développement de la recherche en sciences infirmières**
 - **Mettre financièrement nos exercices en adéquation avec nos niveaux d'étude, de compétences et de responsabilités**
- Telles sont nos exigences !**

La détresse observée partout en France démontre la nécessité de l'attribution urgente de fonds nécessaires au fonctionnement du système de santé. Ces professionnels sont le maillon incontournable de la chaîne pluri-professionnelle du soin.

Il s'agit d'un véritable enjeu de santé publique.

Communauté infirmière internationale, **nous comptons sur votre soutien !**

Avec



ANFIIDE

secretariat@anfiide.com www.anfiide.com

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE - AFFILIÉE AU CII

Contribuons à notre profession en France et dans le Monde